



meylan

Une ambition
partagée

PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE

Conseil municipal
29 juin 2021

c'est **votre**
rendez-vous
citoyen





meylan

Une ambition
partagée

1re partie
délibérations
techniques





DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

- Accueil
- Désignation du secrétaire de séance
- Nouveau conseiller municipal : Thibault PARMENTIER
- Approbation du compte-rendu de la précédente séance
- Début de l'examen des délibérations



OBJECTIFS

- Recruter des jeunes en service civique à la rentrée prochaine
 - Missions orientées en direction du public, sur le terrain
 - Ouvert aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme
 - Période de 6 à 12 mois
- Bénéficier d'un accompagnement pour le recrutement et pour le suivi du ou des jeunes => agrément délivré via un organisme intermédiaire



Méлина HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Engagement dans le dispositif de Service Civique et demande d'agrément



OBJECTIFS

- Valider le recrutement pour l'année scolaire 2021-2022 d'au moins trois apprentis supplémentaires
 - Services aménagement urbain et informatique
- Reconduire les postes d'apprentis en fin de formation
 - Services culture, environnement & développement durable et périscolaire



Méлина HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation du recrutement d'apprentis pour l'année scolaire 2021-2022



OBJECTIFS

- Créer les postes permanents et non permanents nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux



Méline HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Création et suppression des postes



OBJECTIFS

- Se conformer au droit à la formation des agents territoriaux
- Suivre un plan de formation 2021 établi selon :
 - Les demandes individuelles des agents
 - Les besoins collectifs identifiés
 - Les formations réglementaires obligatoires



Méline HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources



DÉCISION SOUMISE AU VOTE
Adoption du plan de formation



OBJECTIFS

- Reverser au bénéfice du SIM Jean Wiener la somme imputable à la Ville de Meylan correspondant à l'allocation de retour à l'emploi d'un agent licencié pour inaptitude physique
 - 13,39 € par jour sur 2 ans, soit un montant total de 9 774,70 €

école
de musique
Jean Wiener



Méлина HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la signature d'une convention avec le SIM Jean Wiener



OBJECTIFS

- Finaliser l'acquisition de 5 actions de la SPL SAGES auprès de Grenoble-Alpes Métropole
- Désigner un représentant de la Ville de Meylan au sein des assemblées générales et de l'assemblée spéciale des collectivités actionnaires à participation minoritaire de la SPL SAGES

SAGES PROJETS URBAINS
SPL GRENOBLE
ET MÉTROPOLE



Méлина HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Prise de participation au capital de la SPL SAGES & désignation des représentants au sein des assemblées générales et spéciales : **A. JAMMES** (titulaire) et **MO NOVELLI** (suppléante)



OBJECTIFS

- Conserver les tarifs applicables à la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE)
- Prendre acte du remplacement du Règlement Local de Publicité Communal par le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) de la Métropole adopté en février 2020



Méлина HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

**Adoption des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE)
et règlement local de publicité intercommunal (RLPI)**



OBJECTIFS

- Appliquer une inflation de 0,5% à l'ensemble des tarifs des services communaux
- Simplifier les tarifs, notamment de la piscine pour une meilleure lisibilité
- Appliquer une hausse de 20% pour la mise à disposition des salles du Clos des Capucins



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée aux finances
et au suivi budgétaire

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

**Adoption de la révision de la tarification communale
(hors tarification au quotient familial)**



Simplification des tarifs de la piscine

Droits d'entrée et abonnement	Tarif Meylanais	Demi-Tarif Meylanais*	Tarif non Meylanais	Tarif travailleur Meylanais
Entrée simple enfant	1,50 €	0,80 €	3,10 €	/
Entrée simple adulte	3,10 €	1,50 €	5,60 €	4,10 €
Entrée étudiant	Demi-tarif	1,50 €	3,10 €	/
Entrée famille	1,70 €/pers.	0,90 €	3,60 €/pers.	/
Entrée groupe (> de 10 personnes)	1,00 €/pers.	/	2,00 €/pers.	/
Abonnement 10 entrées enfants	10,80 €	5,40 €	21,60 €	/
Abonnement 10 entrées adultes	25,70 €	12,80 €	46,30 €	36,00 €
Abonnement 10 entrées étudiants	Demi-tarif	12,80 €	25,60 €	/
Abonnement 20 entrées enfants	19,50 €	9,80 €	41,10 €	/
Abonnement 10 heures adultes	15,40 €	7,70 €	30,80 €	22,60 €



Tarifs de location des salles communales

SALLES		REUNION 3h		DEMI JOURNEE Matin : 9h30 - 14h30 / ou Après-midi : 14h30 - 19h30		JOURNEE de 9h30 à 22h		SOIREE FESTIVE du lundi au jeudi : de 16h à 2h du matin		WEEK-END samedi et dimanche inclus	
		Meylanais	Hors Meylanais	Meylanais	Hors Meylanais	Meylanais	Hors Meylanais	Meylanais	Hors Meylanais	Meylanais	Hors Meylanais
SALLES DE QUARTIERS FERMETURE A 22H => ne sont donc pas concernées par les soirées festives	Béalières : Maison de la Clairière (RDC)	64,00 €	96,00 €	148,80 €	223,20 €	284,10 €	425,70 €	/	/	433,00 €	648,95 €
	Buclos : Maison de quartier										
	Haut Meylan : Grange des Capucins, Maison de quartier (Salle A), Salle audio- visuelle										
	Mi Plaine : Salle audio-visuelle										
SALLES FESTIVES	Décibeldonne	/	/	222,20 €	332,70 €	347,20 €	520,80 €	472,25 €	707,85 €	789,45 €	1 184,20 €
	Clos des Capucins (Salles réception)	/	/	265,30 €	397,20 €	414,60 €	621,80 €	563,90 €	845,20 €	942,60 €	1 414,00 €

+20% par rapport à Décibeldonne



OBJECTIFS

- Maintenir une taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) pour les nouvelles constructions (hors logement social) en limitant à 40% l'exonération proposée par la loi sur les 2 premières années



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée aux finances
et au suivi budgétaire

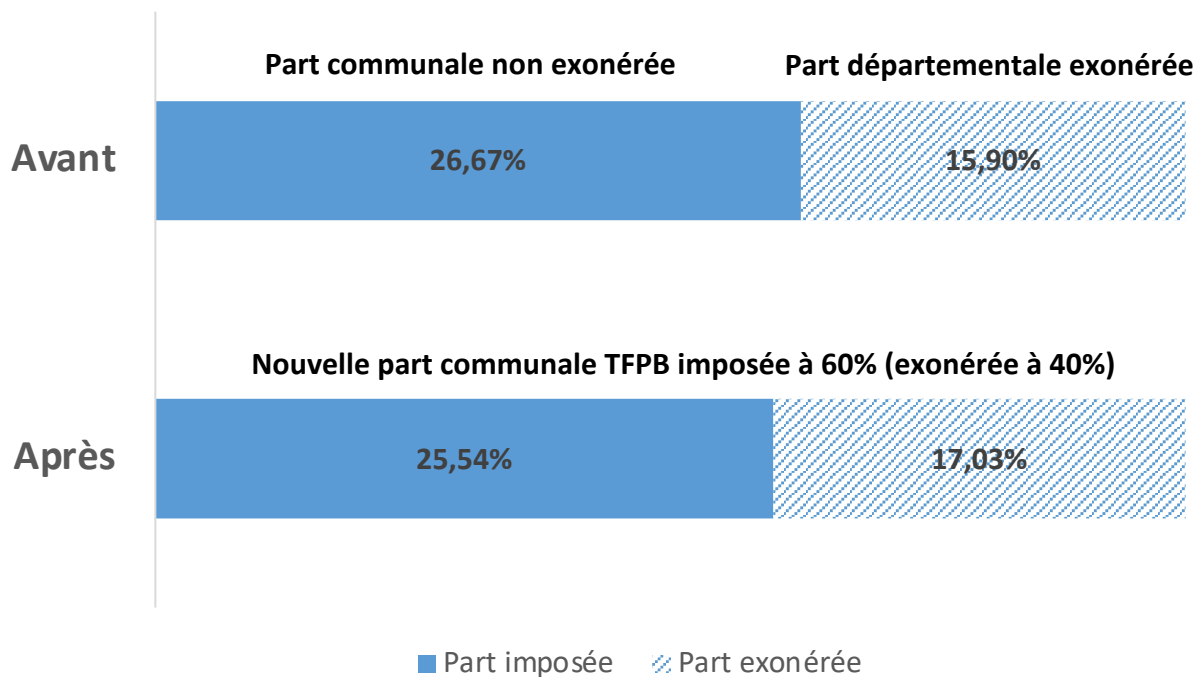
DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Limitier l'exonération de deux ans de la
taxe foncière sur les propriétés bâties en
faveur des constructions nouvelles à 40 %
de la base imposable



LIMITATION DE L'EXONÉRATION DE DEUX ANS DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES, POUR LES CONSTRUCTIONS NOUVELLES, RECONSTRUCTION ET ADDITIONS DE CONSTRUCTIONS À USAGE D'HABITATION (Délibération n°2021-06-29-09)

Limitation de l'exonération de 2 ans de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) pour les logements neufs





OBJECTIFS

- Réduire le montant du prélèvement financier de l'Etat en 2023 (amende loi SRU)
- Permettre la création d'un logement social 10 impasse des Léchères via le versement d'une subvention d'équilibre de 60 000 € au profit de la SAS Un Toit Pour Tous Développement



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme, au foncier, à la voirie, à la mobilité, aux ERP et au projet d'éco-quartier

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Allocation d'une subvention de 60 000 euros au profit de la SAS Un Toit Pour Tous Développement dans le cadre de l'acquisition d'un appartement sis 10 impasse des Léchères



OBJECTIFS

- Réduire le montant du prélèvement financier de l'Etat en 2023 (amende loi SRU)
- Permettre la création d'un logement social 12 impasse des Léchères via le versement d'une subvention d'équilibre de 50 000 € au profit de la SAS Un Toit Pour Tous Développement



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme, au foncier, à la voirie, à la mobilité, aux ERP et au projet d'éco-quartier

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Allocation d'une subvention de 50 000 euros au profit de la SAS Un Toit Pour Tous Développement dans le cadre de l'acquisition d'un appartement sis 12 impasse des Léchères



OBJECTIFS

- Répondre à l'obligation légale d'établir le bilan annuel 2020 des acquisitions et des cessions qui liste l'ensemble des opérations immobilières réalisées



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme, au foncier, à la voirie, à la mobilité, aux ERP et au projet d'éco-quartier

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Prendre acte du bilan des acquisitions et des cessions de 2020



OBJECTIFS

- Améliorer la qualité de l'alimentation offerte aux enfants et leur éducation au bien manger.
- Favoriser la saisonnalité et la fraîcheur des produits par des circuits courts et de proximité.
- Sélectionner un prestataire proposant 30% de produits issus de l'agriculture biologique et 60% de produits de qualité au sens de la loi Egalim (en avance de 10% sur le cadre réglementaire).



Antoine NAILLON

Conseiller municipal délégué à l'alimentation et à l'éducation à l'environnement

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature du marché n°2107 concernant la fourniture de repas en liaison froide pour les restaurants scolaires et la petite enfance



OBJECTIFS

- Optimiser les communications électroniques en reliant en très haut débit les sites publics et métropolitains et communaux entre eux par une approche mutualisée et coordonnée par la Métropole.



Mathieu COLLET

Adjoint délégué au patrimoine communal, au centre technique et au numérique

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Adhésion par convention au Groupe Fermé d'Utilisateurs (GFU)
Grenoble-Alpes Métropole et autoriser le maire à signer le bon
d'engagement de 12 554,21 € TTC



OBJECTIFS

- Conventionner avec l'Union des Groupements d'Achat Public (UGAP) pour bénéficier du marché de téléphonie portant sur les services de téléphonie fixe et ainsi réaliser une économie de l'ordre de 3000 € par an



Mathieu COLLET

Adjoint délégué au patrimoine communal, au centre technique et au numérique

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Autorisation du maire à signer avec l'UGAP la convention et documents nécessaires associés pour les services de téléphonie fixe



meylan

Une ambition
partagée

2e partie
délibérations
présentation
détaillée





DEMOCRATIE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

Points d'information au Conseil municipal

- Elections départementales et régionales
- Premier bilan de l'ouverture des cours d'école
- Mesures anti-moustiques
- Projet Mi-Plaine



ECOLOGIE



SOLIDARITE



DEMOCRATIE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

Points d'information au Conseil municipal

- A venir
 - Réunion d'information projet Mi-Plaine : jeudi 1^{er} juillet 19h
 - Après-midi festif séniors : jeudi 1^{er} juillet
 - Inauguration places des Tuileaux et Malacher
 - Feu d'artifice 13 juillet



ECOLOGIE



SOLIDARITE



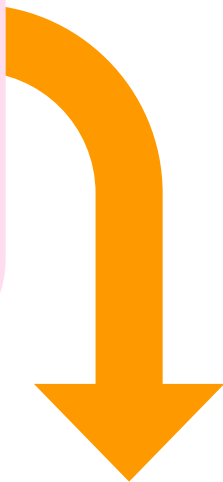
OBJECTIFS

- Renouveler le service public du sport et impulser une nouvelle politique sportive à Meylan.
- Orienter les actions municipales par des priorités thématiques, dont la prise en compte par tous les acteurs sera encouragée, notamment dans les critères des subventions aux associations.



Ilyès POURRET

Conseiller municipal délégué au sport



DECISION SOUMISE AU VOTE

Approbation des orientations de la politique sportive



SOLIDARITE

ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE SPORTIVE

(Délibération n°2021-06-29-18)

Accroître la qualité du service aux usagers
et l'animation de la ville par le sport

Développer le sport éducation

Faciliter l'accès de tous à une pratique
loisir ou santé

Poursuivre le soutien au sport de
compétition et de haut niveau





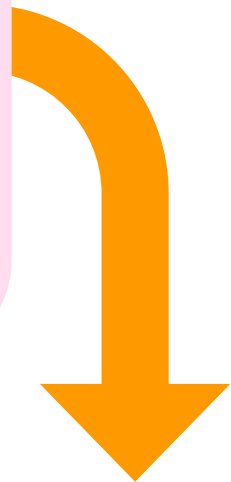
OBJECTIFS

- Impulser une nouvelle dynamique en direction des 16-18 ans
- Proposer une première expérience d'emploi, des revenus et un premier engagement dans sa commune



Stéphane MAIRE

Adjoint délégué à la sécurité, à la prévention,
à la jeunesse et aux risques majeurs



DECISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la mise en place de chantiers jeunes



OBJECTIFS

- Mettre en place une convention d'objectifs triannuelle afin de renforcer et réorganiser le partenariat entre la Ville de Meylan et l'association Horizons, partenaire majeur de la politique municipale
- Subvention divisée en 3 parts :
 - La part « socle » - activités de base incontournables : 60%
 - La part « blocs projets » : 35%
 - La part « incitative variable » - mesures pour 3 aspects d'inclusion : handicap, mixité, parité : 5%



DECISION SOUMISE AU VOTE

Signature de la convention d'objectifs trisannuelle avec l'association Horizons



Stéphane MAIRE
Adjoint délégué à la
jeunesse



Véronique CLERC
Adjointe déléguée à l'enfance



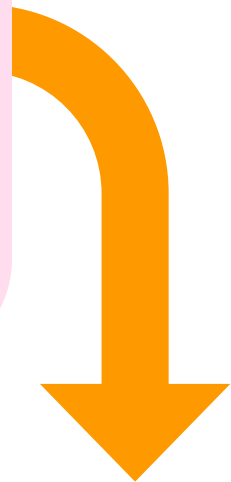
OBJECTIFS

- Assurer la réouverture du gymnase et du terrain de rugby du LGM aux lycéens et associations à la rentrée de septembre 2021
- Mettre à disposition du personnel pour la gestion courante des équipements sportifs dans l'attente de la dissolution du Syndicat Intercommunal des Etablissements d'Enseignement Secondaire et Technique du canton de Meylan (SIEST) et du règlement définitif des transferts des titres de propriété du LGM



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme, au foncier, à la voirie, à la mobilité, aux ERP et au projet d'éco-quartier



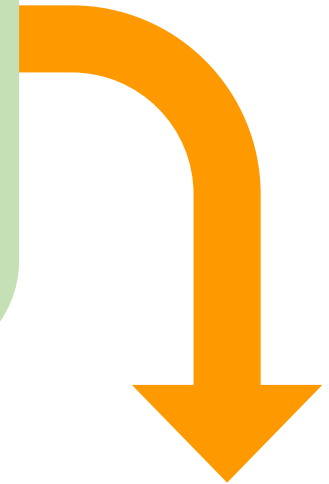
DECISION SOUMISE AU VOTE

Signature de la convention de mise à disposition de personnel avec le SIEST, permettant la gestion et l'entretien par la Ville des équipements sportifs du lycée du Grésivaudan



OBJECTIFS

- Développer un projet d'habitat participatif dans le Château de Rochasson
- Collaborer avec l'association « Les Habiles – Habitats isérois libres et solidaires » pour la réalisation du projet



Christine ELISE

Conseillère municipale déléguée au logement, aux jardins et ruchers partagés, aux LCR et à l'international

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Prestation de développement d'un projet d'habitat participatif au Château de Rochasson par l'association « Les Habiles »



OBJECTIFS

- Clarifier les engagements de la commune en matière de modernisation du patrimoine d'éclairage communal en vue de la signature le 6 juillet par le maire de la Charte d'engagement lumière proposée par la Métropole



Jean-Baptiste CAILLET

Conseiller municipal délégué aux transitions énergétiques et au chauffage urbain

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Engagement à appliquer un plan pluriannuel d'investissement en cohérence avec les ambitions de réductions de consommation arrêtées dans le cadre de la signature de la charte d'engagement lumière



ÉCOLOGIE

SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE À DES FINS D'INSTALLATION ET D'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE SUR LA TOITURE DE LA MAISON DE LA MUSIQUE DE MEYLAN AVEC LA SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉES ENERG'Y CITOYENNES POUR LA PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE RENOUVELABLE (Délibération n°2021-06-29-22)

OBJECTIFS

- Développer la production d'énergie renouvelable à l'échelle de Meylan, en particulier via le développement de l'implantation de centrales solaires photovoltaïques sur les toitures du patrimoine communal.
- Permettre à la SAS Energ'Y citoyenne d'installer et exploiter une centrale solaire photovoltaïque sur le toit de la Maison de la Musique



Jean-Baptiste CAILLET

Conseiller municipal délégué aux transitions énergétiques et au chauffage urbain

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature d'une convention d'occupation temporaire à des fins d'installation et d'exploitation d'une centrale solaire photovoltaïque sur la toiture de la maison de la musique de Meylan avec la Société Energ'Y Citoyennes



OBJECTIFS

- Impulser une participation active des jeunes dans la vie locale en transformant le Conseil municipal enfants en Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ)



Stéphane MAIRE
Adjoint délégué à la
jeunesse



Henri BIRON
Conseiller municipal
délégué à la citoyenneté

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Création et adoption de la charte du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ)



OBJECTIFS



- Aider les jeunes à devenir des citoyens actifs
- Développer l'expression de la jeunesse
- Mise en œuvre de projets cohérents en direction de la jeunesse

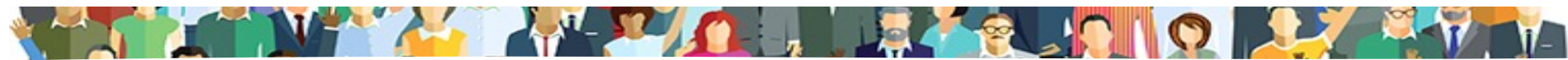
FONCTIONNEMENT

- 30 jeunes conseillers entre le CE2 et la 5^{ème} élus par binôme mixte
- 3 séances plénières par an



MISSIONS

- Instances de propositions (aménagement du territoire, amélioration de la vie locale)
- Mise en place de projets propres
- Favoriser les échanges entre les élus et les jeunes meylanais





OBJECTIFS

- Adopter avant la fin de l'année 2021 des nouvelles règles relatives au temps de travail pour les agents de la Ville de Meylan pour se mettre en conformité avec la loi de transformation de la fonction publique (1607 heures annuelles)



Méлина HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Engagement de retour aux 1 607 h de travail annuelles



OBJECTIFS

- Soutenir les commerces meylanais locataires de la commune fragilisés par les conséquences de la crise sanitaire en accordant des remises gracieuses de leurs loyers commerciaux



Méline HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation des remises gracieuses de loyers commerciaux aux commerces meylanais locataires de la commune



OBJECTIFS

- Généraliser une tarification sociale pour les activités associatives de sport et de loisirs pour les enfants meylanais de 3 à 11 ans afin d'encourager leur inscription



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée aux finances
et au suivi budgétaire



DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Mise en place d'un chéquier social enfant



~ 1 470 enfants

Chéquier 2021-2022

- 2 chèques de 50 euros chacun pour une adhésion à une association de la commune
- 1 carnet de 10 entrées à la piscine municipale
- 1 entrée pour un spectacle communal

Achat par les familles en mairie

- Prix entre 0 et 100€ proportionnellement au QF entre 0 et 4 000€
- 1 chéquier par enfant

Remise du chèque à l'association lors de l'inscription par la famille

- Le prix de l'inscription pour la famille est diminué d'autant (50€ ou 100€)

Encaissement du chèque à la mairie

- En novembre 2021, les chèques sont remis à la mairie
- Le montant global sera donné sous forme de subvention en 2022



OBJECTIFS

- Clôturer les écritures du compte de gestion du budget Ville de l'exercice 2020
- Résultats :
 - Section de fonctionnement : 3 392 304,19 €
 - Section d'investissement : - 396 032,09 €



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée aux finances
et au suivi budgétaire

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation du compte de gestion 2020 du budget Ville



OBJECTIFS

- Clôturer les écritures du compte de gestion du budget annexe Inovallée de l'exercice 2020
- Résultats :
 - Section de fonctionnement : 463 757,82 €
 - Section d'investissement : - 34 037,43 €



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée aux finances
et au suivi budgétaire

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation du compte de gestion 2020 du budget annexe Inovallée



OBJECTIFS

- Clôturer les écritures du compte de gestion du budget annexe Bas-Charlaix de l'exercice 2020
- Résultats :
 - Section de fonctionnement : -0,01 €
 - Section d'investissement : -212 723,63 €



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée aux finances
et au suivi budgétaire

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation du compte de gestion 2020 du budget annexe Bas-Charlaix



OBJECTIFS

- Clôturer les écritures du compte administratif du budget Ville de l'exercice 2020
- Résultats :
 - Section de fonctionnement : 3 392 304,19 €
 - Section d'investissement : -396 032,09 €



Aude DUBRULLE

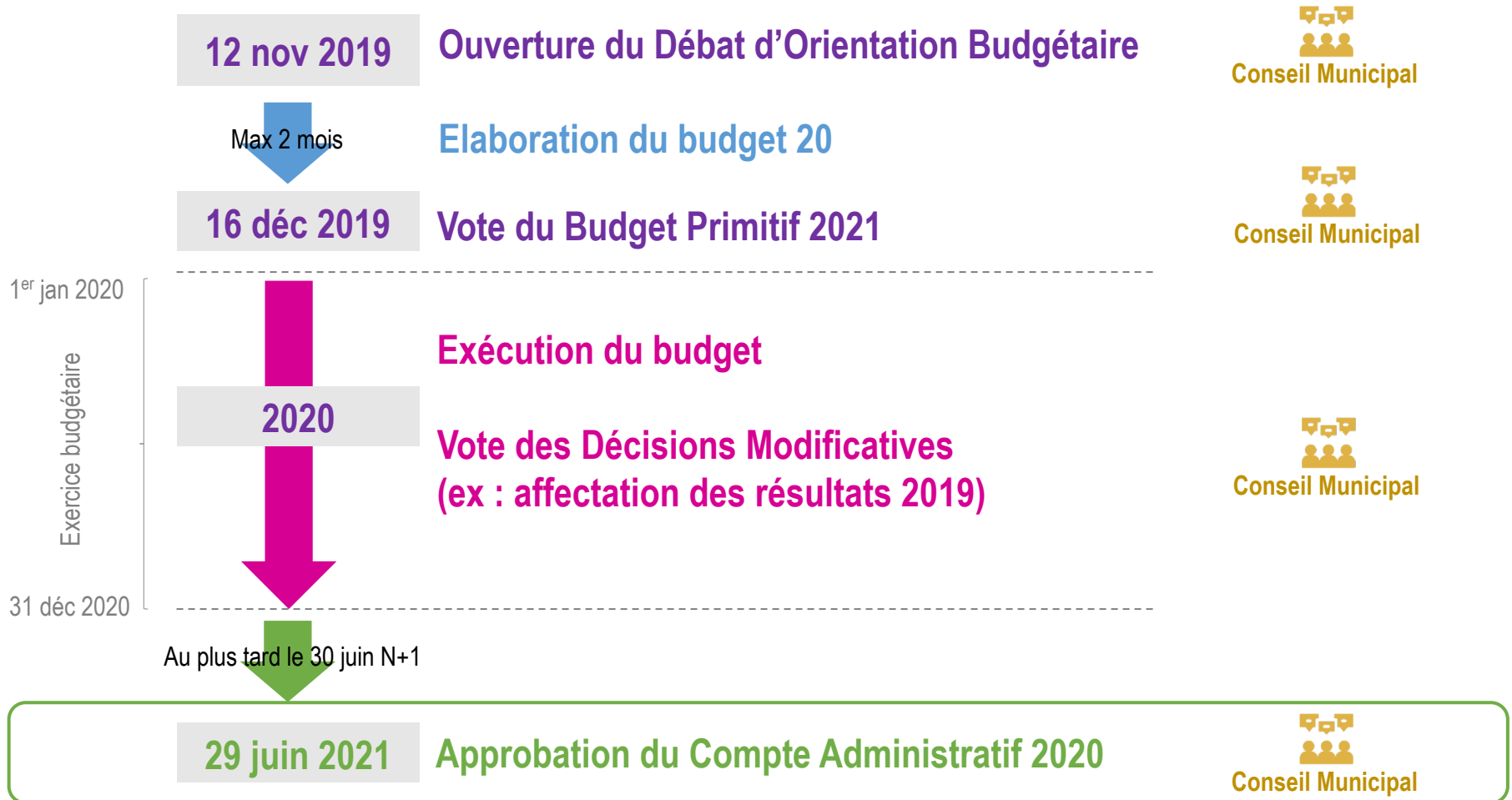
Conseillère municipale déléguée aux finances
et au suivi budgétaire

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation du compte administratif 2020 du budget Ville



L'approbation du Compte Administratif clôture l'exercice budgétaire





Contexte

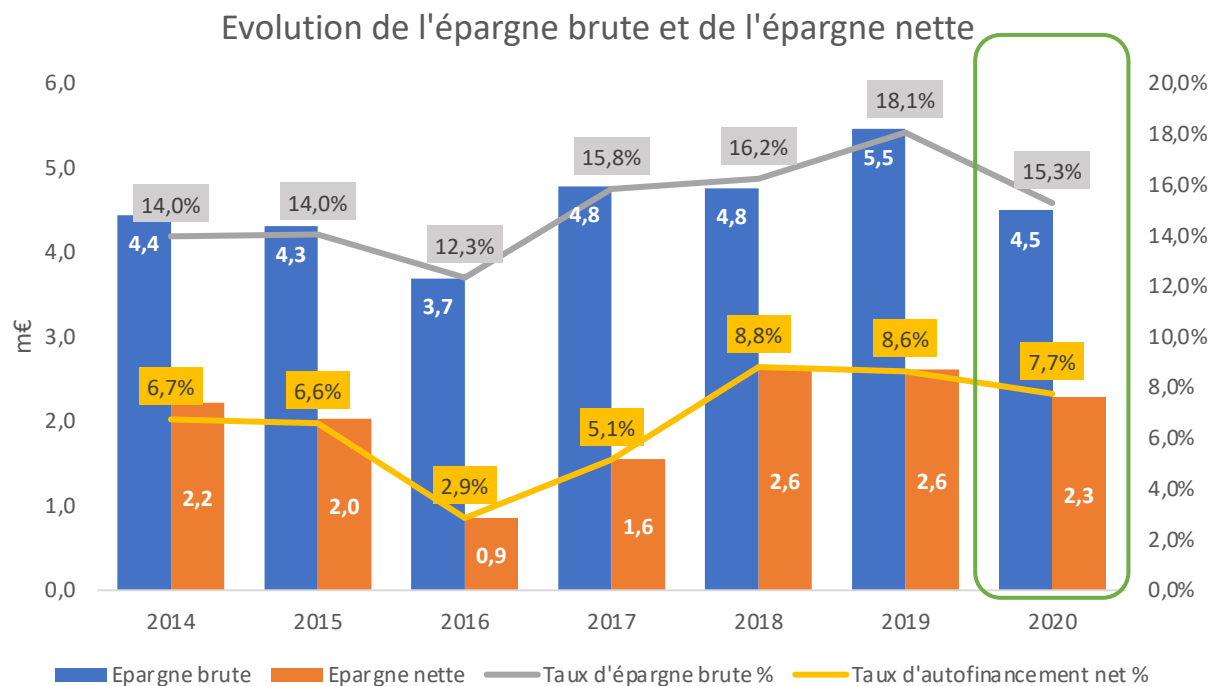
Une année 2020 marquée par la crise sanitaire et ses conséquences sur l'économie :

- **Sur le plan national** : chute historique du PIB (-8,2%)
- **Pour les collectivités locales** : diminution des recettes de fonctionnement (-0,6%) et recul des épargnes brutes (-10,3%); fort ralentissement des investissements (-13,7%)
- **Meylan** n'échappe pas à cette tendance générale :
 - Baisse des recettes de fonctionnement (-2,7%) entraînant un recul de l'épargne brute (-17,7%)
 - Ralentissement des dépenses d'investissement (-6,5%)
 - Poursuite du désendettement



Evolution des épargnes

Malgré une baisse de 18% sous l'effet de la crise sanitaire et d'une année 2019 particulièrement élevée en termes de résultats, **l'épargne brute reste solide à 4,5 M€** (15% des recettes de fonctionnement)



Epargne brute : différence entre recettes et dépenses réelles de fonctionnement (corrigée des recettes non récurrentes)

Epargne nette : épargne brute diminuée des remboursements de dette



Impact de la crise sanitaire

L'impact financier de la crise sanitaire est estimé à environ **-0,4 M€**

Impacts de la crise sanitaire sur le résultat de fonctionnement 2020 (estimation)	
Perte recettes des services (piscine, CRC, scolaire, locations, etc)	-0,8 M€
Perte recettes fiscales (droits mutation, taxe électricité)	-0,2 M€
Compensations reçues (CAF, Etat)	+0,4 M€
Economies de dépenses (nettes des dépenses exceptionnelles)	+0,2 M€
Impact total estimé	-0,4 M€



Synthèse des réalisations 2020

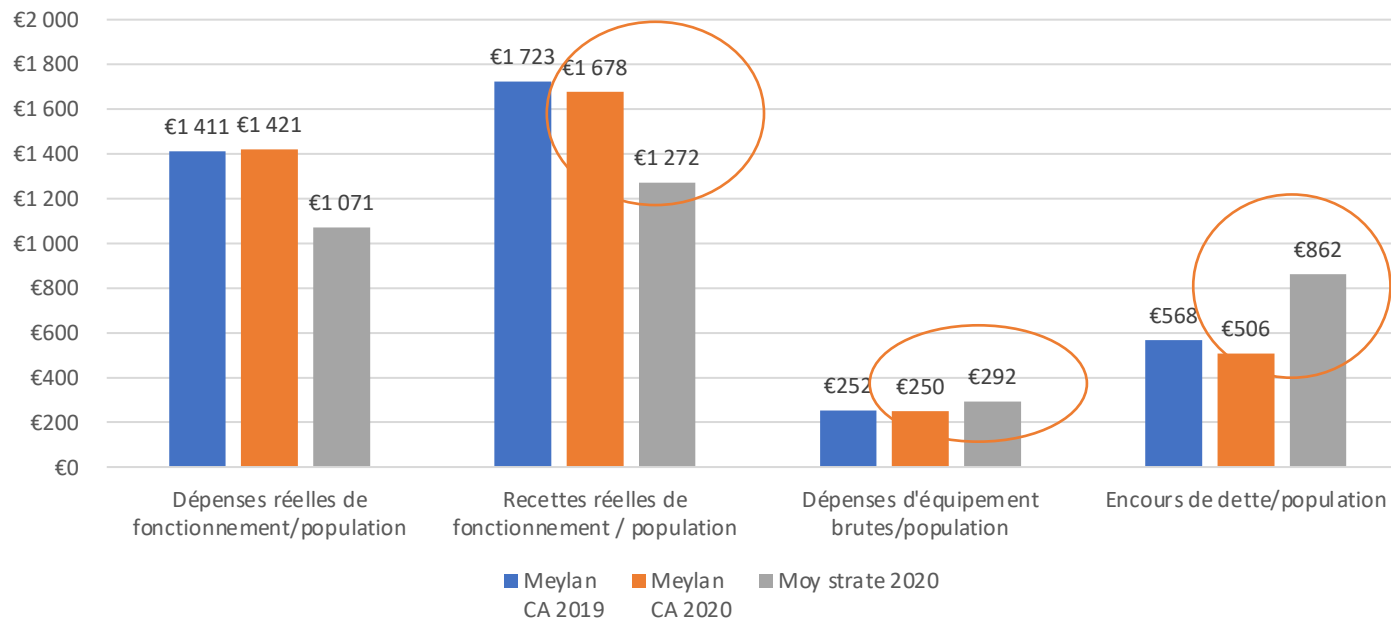
COMPTE ADMINISTRATIF / BUDGET PRINCIPAL EN MILLIERS d'EUROS	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Taux de réalisation 2020	VAR CA2019/ 2020
FONCTIONNEMENT					
TOTAL RECETTES REELLES	29 808	30 246	29 418	99%	-2,7%
TOTAL DEPENSES REELLES (hors charges financières)	24 018	24 318	24 534	95%	+0,9%
EPARGNE DE GESTION COURANTE (retraitée)	5 234	5 851	4 806	-	-17,9%
Frais financiers	542	453	380	88%	-16,1%
TOTAL DEPENSES REELLES (avec charges financières)	24 561	24 771	24 914	95%	+0,6%
EPARGNE BRUTE (retraitée)	4 756	5 457	4 493	-	-17,7%
INVESTISSEMENT					
Amortissement du capital de la dette	2 132	2 848	2 214	73%	-22,2%
EPARGNE NETTE (retraitée)	2 624	2 611	2 279	-	-12,7%
Dépenses d'équipement	3 097	5 186	4 847	84%	-6,5%
Encours de la dette	12 125	9 980	8 868	-	-11,1%



Ratios financiers par rapport aux communes de même taille

- Recettes et des dépenses élevées reflétant un **haut niveau de services et d'équipement**
- **Sous-investissement** des dernières années
- Encours de **dette faible** (506€ par habitant vs 862€)

Ratios financiers et comparaison à la moyenne nationale des communes de notre strate (10 à 20 000 habitants)

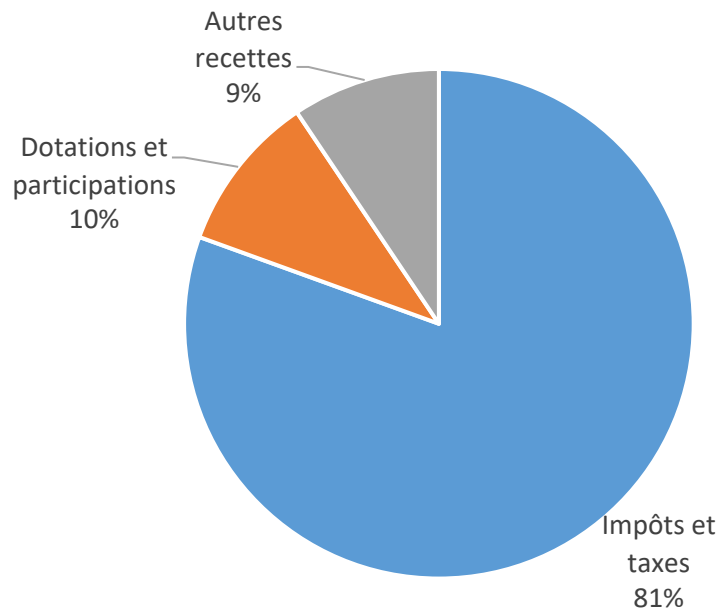




Les recettes de fonctionnement

Recettes réelles de fonctionnement (29,4 M€) ↘ -2,7%

CA 2020 - recettes de fonctionnement



- **Impôts et taxes (23,7 M€) ↘ -1%**
 - Relative stabilité des contributions directes ↗ +1%
 - Baisse des autres taxes (droits de mutation, taxe sur l'électricité) du fait de la crise ↘ -25%
- **Dotations et participations (3,0 M€) ↗ +7%**
 - Aide exceptionnelle de la CAF pour compenser les pertes de recettes sur la petite enfance
- **Autres recettes (2,8 M€) ↘ -22%**
 - Baisse des produits des services (CRC, piscine, scolaire, crèches) due à la crise ↘ -34%
 - Baisse des autres produits (loyers) ↘ -8%



Les recettes de fonctionnement

Recettes réelles de fonctionnement (29,4 M€) ↘ -2,7%

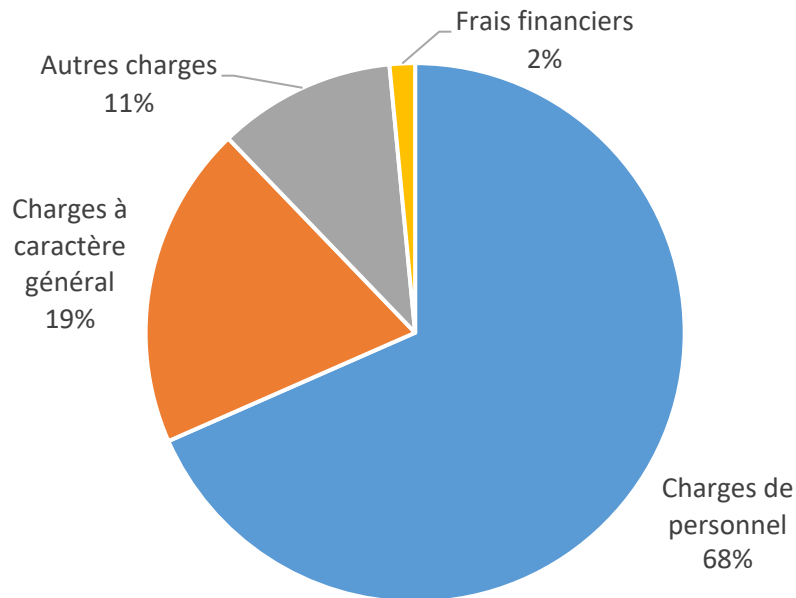
COMPTE ADMINISTRATIF / BUDGET PRINCIPAL EN K€		CA 2018	CA 2019	CA 2020	Taux de réalisation 2020	VAR CA2019/ 2020
FUNCTIONNEMENT						
Impôts et taxes	Contributions directes, fiscalité reversée (FNGIR, AC, DSC, autres taxes...)	23 365	23 943	23 691	100%	-1%
Dotations et subventions	Compensations fiscales de l'Etat, participations CAF, dotations diverses	2 375	2 774	2 958	117%	7%
Autres recettes d'exploitation	Atténuation de charges, produits des services, loyers	4 068	3 529	2 769	80%	-22%
TOTAL RECETTES REELLES		29 808	30 246	29 418	99%	-3%



Les dépenses de fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement (24,9 M€) ↗ +0,6%

CA 2020 - dépenses de fonctionnement



- **Charges de personnel (17,0 M€) ↗ +1,8%**
 - Augmentation maîtrisée
 - Peu d'impact de la crise sur les charges de personnel
- **Charges à caractère général (4,8 M€) ↘ -2%**
 - Economies de dépenses liées à la crise (énergie, repas cantines, formation, évènementiel, etc) partiellement compensées par dépenses exceptionnelles (achat de masques et d'équipements)
- **Autres charges (2,6 M€) ↗ +1%**
 - Stabilité des subventions au CCAS et aux associations
 - Charges exceptionnelles en hausse (exonérations de loyer accordées aux commerçants touchés par la crise)
- **Frais financiers (0,4 M€) ↘ -16%**
 - Baisse des charges liées à baisse de l'endettement



Les dépenses de fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement (24,9 M€) ↗ +0,6%

COMPTE ADMINISTRATIF / BUDGET PRINCIPAL EN K€		CA 2018	CA 2019	CA 2020	Taux de réalisation 2020	VAR CA2019/ 2020
Charges de personnel et frais assimilés	Rémunérations, cotisations, assurance du personnel	16 855	16 746	17 045	98%	+1,8%
Charges à caractère général (services et fournitures)	frais de fonctionnement courant : restauration scolaire, ouvrages bibliothèques, produits d'entretien, maintenance, fluides...	4 708	4 942	4 832	86%	-2,2%
Autres charges : contingents et subventions, indemnités élus, atténuations de produits	Participations obligatoires, subventions, indemnités élus pénalité SRU, FPIC	2 444	2 621	2 596	93%	-1,0%
Charges exceptionnelles et provisions	Admission en non valeur, annulations sur exercices antérieurs	11	9	62	99%	619%
Frais financiers	charges - produits financiers	542	453	380	88%	-16,1%
TOTAL DEPENSES REELLES (avec charges financières)		24 561	24 771	24 914	95%	+0,6%



Les dépenses d'investissement

Dépenses d'équipement (4,8 M€) ↘ -6,5%

- Des dépenses d'investissement en baisse en raison des retards pris sur les travaux du fait de la crise sanitaire

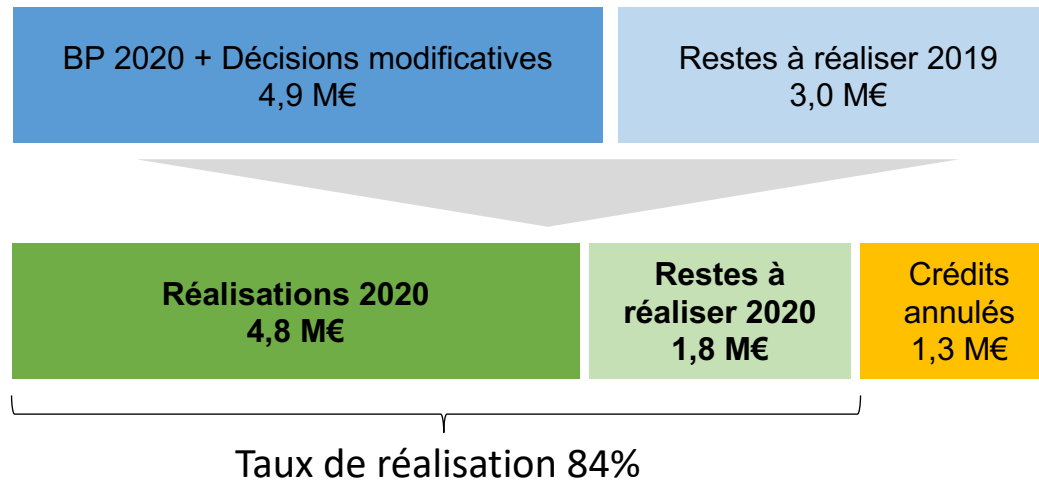
Dépenses d'investissement En milliers d'euros	CA 2018	CA 2019	CA 2020	VAR CA 2019/2020
Dépenses d'équipements réelles	2 558	4 420	4 382	-0,8%
Subventions d'équipements	538	764	465	-39,0%
Total dépenses d'équipements	3 097	5 184	4 847	-6,5%
Dotations, fonds divers et réserves			90	
Emprunts et dettes assimilées*	2 132	2 848	3 015	+5,9%
Total dépenses financières	2 132	2 848	3 105	+9,0%
Total dépenses réelles d'investissement	5 229	8 034	7 952	-1,0%

* y compris gestion active de dette (800 k€)



Les dépenses d'investissement

Dépenses d'équipement (4,8 M€) ↘ -6,5%



Principaux investissements réalisés en 2020

- Projet urbain Inovalée / Malacher Nord (1,2 M€)
- Projet de regroupement des crèches (0,9 M€)
- Subventions logements aidés (0,3 M€)
- Travaux gymnase des Buclos (0,2 M€)
- Ecrin vert Grand pré (0,1 M€)
- Extension du cimetière (0,1 M€)
- Investissements récurrents et autres projets (2,0 M€)

Principaux restes à réaliser 2020

- Projet urbain Inovalée / Malacher Nord (0,8 M€)
- Travaux gymnase des Buclos (0,3 M€)
- Cimetière du Gamond (0,1 M€)
- Autres (0,6 M€)



Les recettes d'investissement

Recettes d'investissement hors dette (5,2 M€) ↗ +23%

- Des recettes d'investissement en hausse grâce au reversement de la taxe d'aménagement perçue par la Métropole sur la période 2015-2019 et aux excédents de fonctionnement 2019

BUDGET PRINCIPAL EN MILLIERS D'EUROS		CA 2018	CA 2019	CA 2020	VAR CA 2019/2020
INVESTISSEMENT					
Dotations et fonds divers	FCTVA, Taxe d'aménagement	659	365	816	+124%
Subventions d'équipement	Région, Département, CAF, Métropole, Etat	59	53	9	-83%
Excédents de fonctionnement capitalisés	Affectation résultat N-1	4 285	3 842	4 411	+15%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors dette)		5 003	4 260	5 236	+23%
Emprunts et dettes assimilées*		0	700	1 900	+171%
TOTAL RECETTES RELLES D'INVESTISSEMENT		5 003	4 960	7 136	+44%

* y compris gestion active de dette (800 k€)



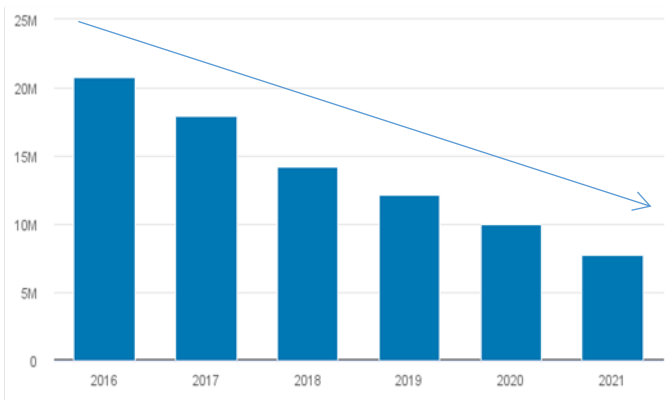
La dette

Un niveau d'endettement historiquement faible :

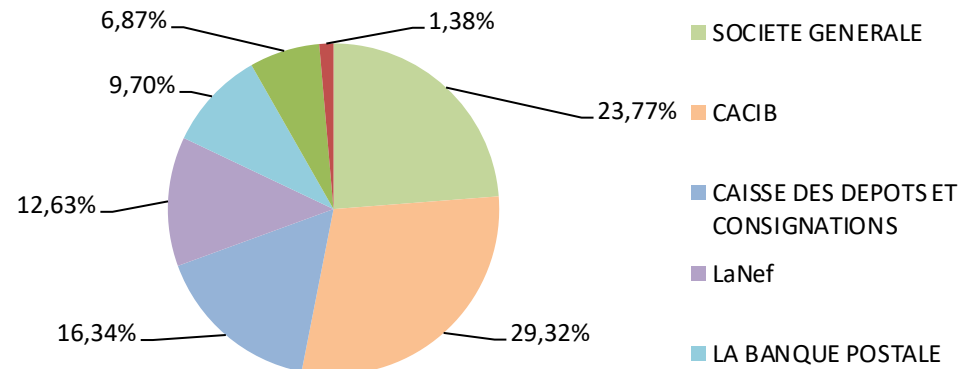
- Encours de dette : **8,9 M€ à fin 2020** (10,0 M€ en 2019)
- Ratio de désendettement* : **2 ans** (1,8 ans en 2019)
- Encours de dette par habitant : **506€** (568€ en 2019)

*Ratio de désendettement : encours de la dette divisé par l'épargne brute. Il mesure le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre totalement sa dette si elle y affecte la totalité de son épargne brute annuelle

Evolution de l'encours de dette depuis 5 ans (au 01/01)



Répartition de l'encours par prêteur





Les résultats consolidés

Le résultat global de clôture (budget principal + budgets annexes) est de **+3,2 M€**, +2,2 M€ en intégrant les restes à réaliser

<i>en milliers d'euros</i>	BP Ville	BA Bas Charlaix	BA Inovallée	TOTAL
Fonctionnement				
Réalisations de l'exercice 2020	3 392		20	3 412
Report du résultat 2019			444	444
Résultat 2020 (réalisé + reports)	3 392	0	464	3 856
Investissement				
Réalisations de l'exercice 2020	296		-	296
Report du résultat 2019	-692	-213	-34	-939
Résultat 2020 (réalisé + reports)	-396	-213	-34	-643
Restes à réaliser à reporter en 2021	-1 051			-1 051
Total				
Résultats de clôture 2020 (avant restes à réaliser en N+1)	2 996	-213	430	3 213
Résultats de clôture 2020 (après restes à réaliser en N+1)	1 946	-213	430	2 163



OBJECTIFS

- Clôturer les écritures du compte administratif du budget annexe Inovallée de l'exercice 2020
- Résultats :
 - Section de fonctionnement : 463 757,82 €
 - Section d'investissement : -34 037,43 €



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée aux finances
et au suivi budgétaire

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation du compte administratif 2020 du budget annexe Inovallée



Budget annexe Inovallée

- Budget de portage foncier
- Résultat de l'exercice : 430 K€ dont 410 K€ de reports N-1 et +20 K€ de réalisations 2020
- Impact de la crise sanitaire : -27 K€ (exonération loyers commerçants)

CA 2020	Dépenses	Recettes	Résultat/Solde
Section exploitation	101 570 €	121 616 €	20 046 €
Section investissement	4 421 €	4 151 €	-270 €
002 solde de fonctionnement reporté 2019		443 711 €	443 711 €
001 Solde d'investissement 2019	33 797 €		-33 797 €
TOTAL	139 759 €	569 479 €	429 720 €



OBJECTIFS

- Clôturer les écritures du compte administratif du budget annexe Bas-Charlaix de l'exercice 2020
- Résultats :
 - Section de fonctionnement : -0,01 €
 - Section d'investissement : -212 723,63 €



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée aux finances
et au suivi budgétaire

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation du compte administratif 2020 du budget annexe Bas-Charlaix



Budget annexe Bas-Charlaix

- Budget en sommeil depuis 2019
- Aucune opération sur l'exercice

CA 2020	Résultat/Solde
Fonctionnement	0 €
Investissement	0 €
001 Solde d'investissement 2019	-212 723 €
002 Résultat reporté d'exploitation 2019	-0 €
TOTAL	-212 723 €



OBJECTIFS

- Optimiser les investissements de la commune
- Affecter la totalité du résultat de fonctionnement 2020, soit 3 392 304,19 € en réserve à la section d'investissement au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés »



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée aux finances
et au suivi budgétaire

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de l'affectation de la section de fonctionnement du budget Ville 2020 à la section d'investissement



OBJECTIFS

- Intégrer les résultats 2020 et des réajustements budgétaires au budget Ville 2021



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée aux finances
et au suivi budgétaire

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de l'intégration des résultats 2020 et des réajustements budgétaires au budget Ville 2021



Décision modificative 2021

- Affectations des résultats N-1 et report des restes à réaliser
- Ajustements du BP 2021

	Fonctionnement		Investissement	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Ajustements du BP 2021 (dépenses et recettes réelles)	-95 105 €	74 769 €	-1 091 997 €	-808 631 €
Gestion de la dette			7 635 €	1 500 000 €
Opérations réelles	-95 105 €	74 769 €	-1 084 362 €	691 369 €
Restes à réaliser 2020			742 000 €	1 792 667 €
Affectation de l'excédent de fonctionnement 2020			3 392 304 €	
Report du solde d'investissement 2020				396 032 €
Opérations d'ordre		4 182 €	110 071 €	105 889 €
Opérations d'équilibrage budgétaire		-174 056 €	-174 056 €	
Opérations d'ordre	0 €	-169 874 €	4 070 319 €	2 294 588 €
Total équilibré	-95 105 €	-95 105 €	2 985 957 €	2 985 957 €

Fonctionnement

- Prise en compte de l'impact estimé de la crise sanitaire (recettes des services, exonération loyers)
- Charges de personnel complémentaires (recrutements ATSEM, régime indemnitaire PM)
- Accompagnement du département Ressources
- Ajustement à la baisse de la pénalité SRU

Investissement

- Décalage à 2022 du projet de remplacement de la salle Decibeldonne et des cessions de Rochasson et de l'espace Chantourne
- Ajustement du montant des travaux Malacher et LCR du Petit Bois
- Changement du SI RH (outil de gestion de la paie)



OBJECTIFS

- Intégrer les résultats 2020 et quelques réajustements budgétaires au budget annexe Inovallée 2021



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée aux finances
et au suivi budgétaire

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de l'intégration des résultats 2020 et quelques réajustements budgétaires au budget annexe Inovallée 2021



OBJECTIFS

- Intégrer les résultats 2020 au budget annexe Bas-Charlaix 2021



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale déléguée aux finances
et au suivi budgétaire

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de l'intégration des résultats 2020 au budget annexe Bas-Charlaix 2021



DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE

- Questions diverses



meylan

Une ambition
partagée

**PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE**

**Rendez-vous
le 4 octobre 2021 !**

